

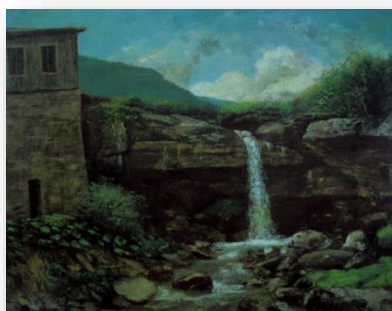
EXCURSION A LONS-LE-SAUNIER

MERCREDI 15 AVRIL 2026
(Programme)

Départ à 8h45

Journée consacrée à la découverte de Lons-le-Saunier, chef-lieu du Jura, authentique cité comtoise. C'est une ville au riche passé historique, étroitement lié au sel (c'est aussi une ville thermale) et à l'Espagne... En effet, Lons-le-Saunier n'est devenue française qu'en 1678, à la signature du traité de Nimègue.

10h Les participants seront répartis en deux groupes pour plus de confort.



Groupe 1 : visite guidée du musée des Beaux-Arts, avec les collections permanentes présentant, entre autres, des œuvres prestigieuses de Brueghel et Courbet et l'exposition temporaire sur les châteaux du Jura.



Groupe 2 : visite guidée de l'Hôtel-Dieu du XVIIIe siècle, l'un des plus beaux de France, avec sa grille en fer forgé, son escalier remarquable et son apothicairerie dotée d'une collection de plus de 250 faïences exceptionnelles, d'instruments d'époque...



11h, les groupes sont inversés.

12h15 / 14h15 Déjeuner au restaurant Le Nord.

14h15 Visite guidée du théâtre, d'une conception architecturale dite « à l'italienne ».



15h45 Visite guidée de la vieille ville avec ses arcades, de la maison natale de Rouget de Lisle. Le compositeur de notre hymne national y est né le 10 mai 1760 et c'est en avril 1792, alors qu'il est en garnison à Strasbourg, qu'il compose le « Chant de guerre pour l'armée du Rhin » qui deviendra la Marseillaise.

L'église romane Saint Désiré et sa crypte viendront compléter la visite.



Bulletin d'inscription définitif

EXCURSION A LONS-LE-SAUNIER
MERCREDI 15 AVRIL 2026

NOM (en capitales) :
Prénom :
Adresse complète :
Téléphone :
Adresse courriel :@.....

Tarif : 80 € par personne (incluant la location de matériel audiophone)
Ce programme est définitif sous réserve d'aléas.

M'inscris (nous inscrivons) pour la sortie du mercredi 15 avril 2026 et joins (joignons) un chèque de 80 euros par personne, libellé à l'ordre de la Société des Amis des Musées de Dijon.
Le chèque et ce bulletin d'inscription dûment remplis sont à retourner à la Société des Amis des Musées de Dijon, 1 rue Bossack 21000 Dijon, uniquement par courrier ; ils seront pris en compte dans l'ordre d'arrivée, le cachet de la Poste faisant foi. Les inscriptions déposées directement au Secrétariat ne seront pas prises en compte.

Attention : le nombre de places est limité à 50.